

ROTARY ECHANGES DE JEUNES



Rotary
Multidistrict France

Centre
Rotarien pour la
Jeunesse

L'ACTION JEUNESSE

Le Youth Exchange est l'un des nombreux programmes du Rotary dédiés aux jeunes générations.

Objectifs du programme :

- Instaurer l'entente internationale et la bonne volonté chez les jeunes participants.
- Créer un changement positif en contribuant à leur autonomisation.
- Établir des liens durables entre les clubs, les familles, les communes d'accueil et les étudiants.

Les Types d'échanges

Echanges scolaires de court ou long terme, ouverts aux élèves de 15 à 19 ans, chaque district est libre de fixer la fourchette d'âge.

Échanges scolaires d'un an : le jeune est accueilli par plusieurs familles et va au lycée.

Échanges familiaux d'été de quelques jours à quelques mois. Les jeunes séjournent généralement dans une famille d'accueil. Ils peuvent aussi participer à un camp de jeunes.

Les deux types d'échange doivent répondre aux critères de certification des districts, mais les échanges scolaires comportent des éléments supplémentaires.

Rôle des Gouverneurs

Le Gouverneur supervise et contrôle le programme Youth Exchange de son district, y compris toutes les activités s'y rapportant, et doit en connaître les lignes de conduite ainsi que les critères de certification. Il supervise les nominations au sein du district.

Responsabilités des Gouverneurs

- **Nommer une commission Youth Exchange de district et son responsable.**
- **Superviser les activités des clubs et du district pour s'assurer qu'elles répondent aux critères.**
- **En cas de problème, intervenir et, si besoin, correspondre avec le gouverneur des districts concernés au nom d'un responsable de club ou de district.**
- **Si nécessaire, intervenir directement dans la gestion du programme, même si les responsabilités ont été déléguées à d'autres dirigeants de club et de district.**

La commission Jeunesse

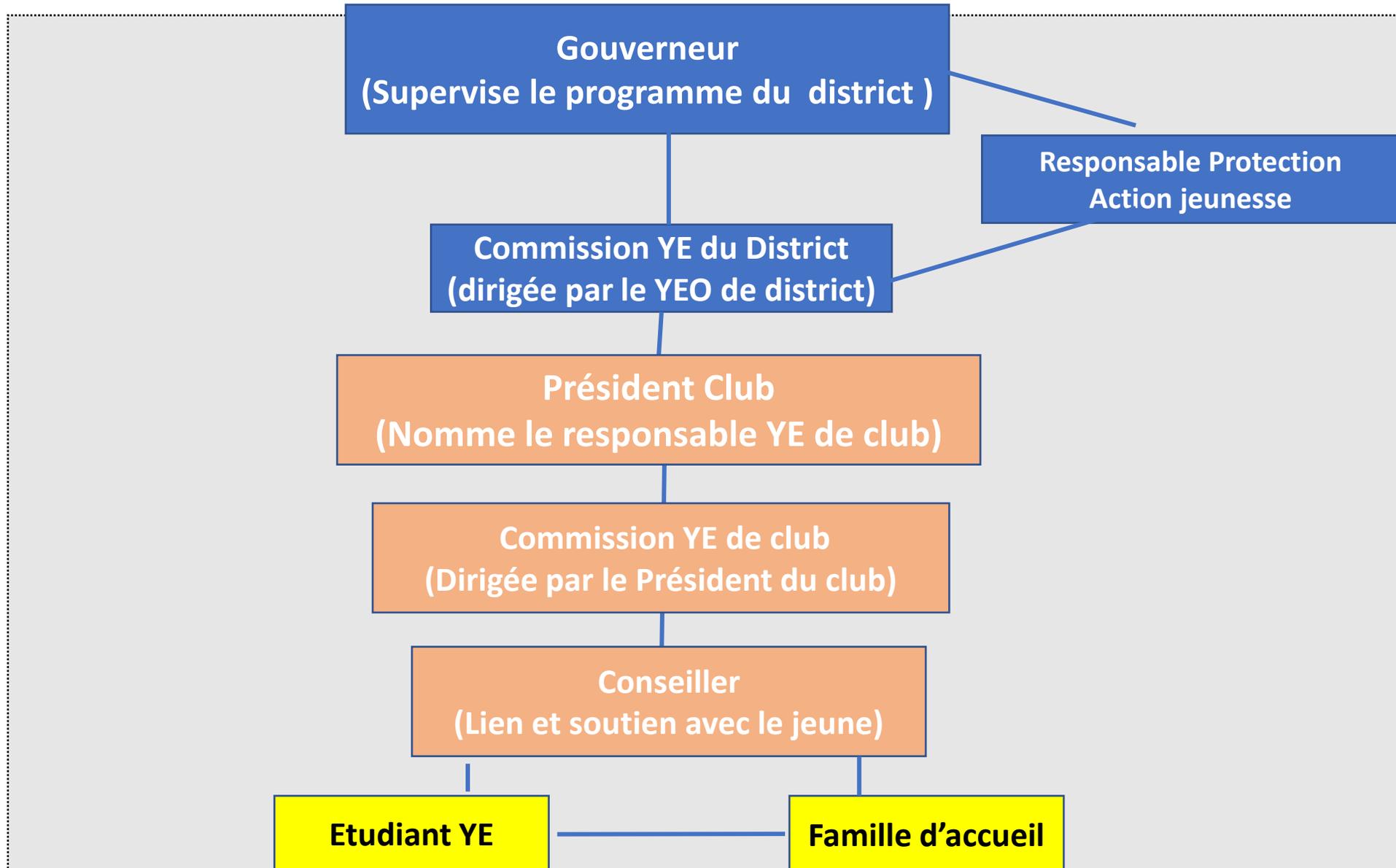
NOMINATIONS ET PLAN DE SUCCESSION Les gouverneurs sont encouragés à ne pas modifier au-delà de 33 % la composition de la commission dans un souci de continuité, et d'y nommer le gouverneur élu ou le gouverneur nommé pour qu'il puisse se familiariser avec le programme.

Le conseil d'administration du Rotary recommande de limiter à 3 ans maximum le mandat de tout responsable. Néanmoins, compte tenu des connaissances techniques et de l'expérience requises, il convient parfois d'étendre ce mandat afin de former convenablement un successeur. Un plan de formation destiné aux responsables entrants, incluant un système de mentorat, contribuera à une transition efficace. Doc 746-FR-(1218)

Les finances du Youth Exchange

Le Gouverneur et la commission Finances du district supervisent les finances du Youth Exchange. **Tenus séparément** d'un point de vue comptable, les fonds du programme doivent être exclusivement utilisés pour ces activités. Les signataires des comptes **pourront être le responsable Youth Exchange**, un membre de la commission Finances du district ou un proxy. Certains districts préfèrent disposer d'un compte bancaire distinct pour le Youth Exchange ou inscrire les finances du programme comme une ligne distincte du compte principal du district. La commission Youth Exchange de district doit présenter un budget annuel à l'approbation du gouverneur et de la commission Finances du district. En coopération avec le trésorier du district, la commission doit préparer un rapport financier semestriel sur le programme qu'elle présente au gouverneur. Doc 746-FR-(1218)

ORGANIGRAMME DU LEADERSHIP



Le conseiller Rotarien

- sert de liaison avec le jeune , le club , la famille d'accueil et la collectivité
- Principal contact avec le Lycée
- tout Inbound ou Outbound doit avoir un conseiller
- Etablir le contact avec le jeune avant son arrivée
- Conseiller le jeune sur divers sujets (lycée matières, participer à des activités ...)
- Aider le jeune à s'adapter à la culture et la langue
- Travailler avec le lycée
- L'informer sur la prévention des abus et du harcèlement
- Défendre ses intérêts
- Point de référence permanent du jeune pendant son séjour

Les points importants

- Réagir dès les premiers signes de problèmes
- Faire des documents dotés avec vos réactions
- Prévenir ou mettre en copie le district pour faire valider vos actions
- Ne pas essayer de minimiser un problème – danger de certification
- Pour les déplacements – règle des 240 km à partir du lieu de résidence
- Obligation d'accord des parents naturels –
- Obligation d'une famille relais - par zone ou par club ou par département
- Respect des règles RGPD pour vos envois de documents sensibles